

19.04.2016 - 11:28 Uhr

## Il vaut la peine d'investir pour les travailleuses et travailleurs plus âgés

Bern (ots) -

Travail.Suisse, l'organisation faîtière indépendante des travailleurs et travailleuses salue la tenue de la 2ème conférence nationale sur les travailleuses et travailleurs plus âgés de ce jeudi faisant partie de l'initiative de la Confédération pour lutter contre la pénurie de personnel qualifié. Le moment est venu de prendre des mesures concrètes en faveur des travailleuses et travailleurs plus âgés. Travail.Suisse demande en particulier au Conseil fédéral de soumettre au Parlement un crédit spécial pour des mesures de formation continue à l'intention des travailleuses et travailleurs plus âgés.

Plusieurs raisons plaident pour une mise en avant par l'économie et le monde politique des travailleuses et travailleurs plus âgés :

- L'évolution démographique fera augmenter au-dessus de la moyenne leur part dans la population active au cours des prochaines années.
- Le nombre des chômeurs et chômeuses de plus de 50 ans a augmenté de plus de 10 pourcent depuis 2013.
- La part des bénéficiaires de l'aide sociale a plus fortement augmenté parmi les plus de 45 ans que parmi d'autres catégories d'âge au cours des dix dernières années.
- La part des travailleurs plus âgés a fortement augmenté dans ce laps de temps parmi les travailleurs et travailleuses temporaires.

Ces chiffres montrent que les travailleuses et travailleurs plus âgés sont confrontés sur le marché du travail à des problèmes croissants. Et pour ceux qui ont un emploi fixe, l'inquiétude pour son emploi se fait plus forte. Dans le cadre d'un sondage représentatif sur le « Baromètre Conditions de travail », que Travail.Suisse a mené en 2015, ils considèrent négativement leurs perspectives à moyen terme. Dans le groupe des 46 à 64 ans, 65 pourcent des personnes sondées ne croient pas effectivement qu'en cas de perte volontaire ou non de leur emploi, elles trouveront à nouveau un emploi comparable et au salaire équivalent. L'insécurité concernant son emploi est nettement plus élevée dans cette catégorie d'âge que chez les travailleurs et travailleuses plus jeunes (51 pourcent).

Pour les raisons mentionnées et à cause de la pénurie de main-d'oeuvre qualifiée - tout comme suite à l'acceptation de l'initiative sur l'immigration de masse - il faut investir dans le maintien de l'employabilité des travailleuses et travailleurs plus âgés. Nous appelons les employeurs à mieux utiliser et développer le potentiel de main-d'oeuvre déjà présent sur le marché du travail au lieu de se servir trop rapidement sur le marché européen. Travail.Suisse estime qu'il est déterminant d'avoir une politique de formation qui agit déjà au milieu de la vie professionnelle, soit juste après la quarantaine. Un bilan de compétence couplé à une offre de conseil pour la suite de la carrière doit devenir la normalité pour les travailleurs et travailleuses de cet âge. Il faut utiliser les entretiens d'évaluation avec les collaborateurs et collaboratrices pour le développement personnel et développer la formation continue après le 40ème anniversaire pour maintenir son employabilité.

Travail.Suisse demande à la Confédération le financement d'une offensive de formation continue. Le Conseil fédéral doit prévoir un crédit spécial pour les mesures de formation continue pour les travailleuses et travailleurs plus âgés. A l'heure actuelle, les offices régionaux de placement ne peuvent pas financer des mesures de formation à long terme. Un besoin d'agir est manifeste dans ce domaine. A la fin des années 1990, on avait réagi de la sorte par rapport à la situation qui prévalait pour l'apprentissage en prenant des décisions ; maintenant il faut en faire de même pour les travailleuses et travailleurs plus âgés, vu les problèmes auxquels ils sont confrontés. Ainsi, on ne luttera pas seulement contre la pénurie de main-d'oeuvre qualifiée mais aussi contre l'insécurité largement répandue auprès des travailleuses et travailleurs plus âgés.

Contact:

Adrian Wüthrich, président, Tél. 079 287 04 93

Gabriel Fischer, responsable du dossier politique économique, Tél.

076 412 30 53

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100020454/100786848> abgerufen werden.